**Assemblée Générale Constitutive des Molars**

**2 juil.-17**

**Consulat de Suède, Port-Vendres (66)**

Etaient présents : Gildas Girodeau et Benoît Séverac (membres fondateurs) + François Darnaudet, Thomas Bauduret (alias Patrick Eris), Patrick Planès, Roger Costes, Philippe Large.

Ordre du jour :

1. Gildas : **Bilan financier** du premier weekend Molar à Montalba-le-château.
Coût total (repas du samedi soir et du dimanche midi) = 220 euros, pris en charge par l’association *Torkatof*. **Remerciements** à l’association pour son geste amical. Remerciements aussi à l’association *A tous vents* pour l’hébergement gratuit et l’accueil (organisation + charcuterie et couscous) le samedi soir.
2. A l’unanimité, il est décidé que l’association restera une **association de faits**, c’est-à-dire qu’elle fonctionnera de façon libertaire, sans dépôt de statuts, sans comptabilité, sans bureau.
3. En conséquence, il est arrêté le principe qu’elle n’organisera pas d’événements impliquant la constitution d’un budget en son nom. Elle préfèrera le **mode « parasitaire »** qui consiste à s’appuyer sporadiquement sur des associations, des festivals ou des structures municipales existantes, et d’offrir des événements estampillés « Molars » en se faisant force de proposition, ou en offrant son expertise, ou encore en participant à l’organisation de l’événement en question de façon coopérative ou collaborative.
4. **Devenir Molar** : les trois conditions pour devenir molar sont i) être un professionnel du polar (auteur à compte d’éditeur, illustrateur à compte d’éditeur, photographe spécialisé dans le portrait d’auteurs de polar, dramaturge ou metteur en scène de pièces policières, organisateur de salon polar, libraire rayon polar…\*) ; ii) d’être détenteur d’un permis moto et propriétaire d’une motocyclette d’une cylindrée supérieure à 250cc (nouvelle condition adoptée après vote, à l’unanimité moins une voix (Gildas) ; iii) d’être co-opté par au moins deux molars.
\* la recevabilité de toute autre profession du polar sera étudiée et validée par le triumvirat, autrement dit le *polit buro* informel, constitué par les trois membres fondateurs (à savoir GG, BS et Victor del Arbol) et devra obtenir l’aval d’au moins deux de ces trois membres.
5. **Recrutement** de nouveaux molars : tout molar est encouragé à recruter de nouveaux molars, sachant que le candidat devra être co-opté par un deuxième Molar (cf. article 4)
6. **Organisation d’événements à venir** : tout molar est invité à proposer l’organisation d’un événement dans sa région.
7. Création d’un statut de **Sympathisant Molar** (SM). A l’unanimité, il est décidé qu’à l’occasion d’un événement molar, et pour la durée de l’événement en question uniquement, chaque molar a le droit d’inviter un (et uniquement un) SM.
N.b. Il n’y a pas de nombre limité d’invitations dans le temps. C’est-à-dire qu’un SM peut être invité systématiquement par le même molar, mais son statut de SM est à chaque fois défait, puis refait lors de la prochaine invitation.
Autre remarque : si les Molars sont invités par les organisateurs d’un événement (hébergement et repas pris en charge), les SM ne peuvent pas prétendre à bénéficier du même avantage. Ils devront assumer leurs frais de bouche et de gite.
8. Création d’un réseau de « **refuges** » (sur proposition de Roger). En devenant un Molar, ledit Molar entre automatiquement dans le réseau de refuges de la confrérie. Il bénéficie de l’entraide spontanée de ses frères de guidon. En retour, il se doit d’héberger un camarade Molar de passage dans la région (selon ses disponibilités, bien entendu).
9. Un **site internet** des Molars sera créé à partir de septembre par François.
10. Thomas et Gildas prennent le relais de Benoît dans la gestion et l’animation de la **page FB** des Molars.
11. **Bilinguisme** : sur proposition de Gildas, les *posts* (sur le site et sur FB) des Molars devront systématiquement être publiés en français et en anglais (et ce, pour nos amis Molars étrangers).
Thomas se propose d’être le traducteur référent pour les ceusses qui causent anglais avec un accent catalan trop prononcé.
12. Projet à court terme : sur proposition de Patrick P., une **liste des titres** de romans polar et de films du même genre impliquant une moto ou des motards sera dressée et proposée sur le site internet + pourra faire l’objet d’une conférence / table ronde lors d’un événement futur. Patrick P. et Roger se chargent d’établir la liste en question, mais tout Molar est invité à l’incrémenter en passant par l’un ou l’autre des deux responsables sus-nommés.
13. Projet à moyen terme : Thomas propose que les Molars publie (voir avec Philippe Ward) une **anthologie** de textes courts traitant le thème de la moto.
14. **Esprit d’ouverture** : pour les futures rencontres Molars, il est décidé que les salons Molars ne se contenteront pas de mettre en avant des auteurs molars uniquement (trop fermé, pas dans l’esprit, et rapidement consanguin). Des auteurs non molars seront invités par les Molars à participer à des événements se tenant sous l’égide du groupe.
15. Le premier weekend de juillet de chaque année est déclaré **fête internationale des Molars**. Un événement Molars ne se tiendra pas forcément ce weekend-là, mais les Molars se réuniront systématiquement à cette date pour se retrouver, faire de la moto, échanger, et tenir une AG. Cependant, nous essaierons, dans la mesure du possible, d’en profiter pour créer un événement ouvert au public à cette occasion.
Philippe et Benoît proposent que la prochaine AG des Molars se tienne autour de Toulouse. Le cassoulet est déjà au menu.
16. Idée d’événements Molars (en vrac) : i) projet à Fontainebleau en relation avec l’université Paris II et l’école nationale de la gendarmerie (stage conduite moto…) (Xavier l’Indien) ; rencontre autour de Total Festum en 2018 (Roger) ; projet autour du circuit Nogaro (Patrick P.)